

# Avant-propos

Située sur la partie sud de la Grande-Terre, la Communauté d'agglomération La Riviera du Levant s'étale le long du littoral et intègre l'île de La Désirade. Bornée au nord par des bornes et des vallées et au sud par la mer, le contour de la communauté est délimité par son environnement naturel. Tout comme les autres Établissements Public de Coopération Intercommunale de la Guadeloupe, des éléments identitaires propres la caractérisent. En son sein, de forts contrastes spatiaux coexistent, mettant en exergue la diversité de son environnement allant au-delà de sa façade littorale dont la vision relève de l'imaginaire des îles tropicales. Peuplée de 67 900 habitants, La Riviera du Levant est un territoire dense mais touchée récemment par un déficit migratoire. Pour autant la communauté connaît des flux migratoires importants dont les origines sont à la fois d'ordre économique et résidentiel, signes d'un environnement de qualité. Les mobilités pendulaires avec les autres EPCI s'avèrent importantes et se posent comme une limite aux externalités de connaissance, le haut niveau de qualification des résidents ne bénéficiant pas premièrement aux emplois locaux.

Cette augmentation des déplacements génère des flux quotidiens plus importants, concourant à des délais de transport plus long et restreignant l'activité économique. Toutefois ces migrations permettent de renforcer, même de manière imparfaite, le niveau de connaissance des résidents du territoire ; ce capital humain constituant aussi un vivier important d'emplois pour les établissements et entreprises du territoire.

Son positionnement géographique, à proximité de la Communauté d'Agglomération de Cap Excellence, lui permet notamment de bénéficier des présences de l'aéroport international, du Grand Port maritime ou du Mémorial ACTe. Ces externalités ne font que renforcer l'attractivité de ce territoire qui a su valoriser ses aménités en développant une économie orientée autour du tourisme. Ces avantages concurrentiels lui ont permis de promouvoir une identité touristique et d'insuffler une dynamique ne se limitant pas seulement à la Guadeloupe. Secteur prédominant, spécifique et concentré, le tourisme constitue un vecteur important de la croissance de l'emploi ; pour autant, en raison de la nature même de ses activités saisonnières de services à la personne, l'emploi y demeure plus précaire.

Cette attractivité sur un territoire exigu a eu pour conséquence de générer des pressions sur le marché immobilier. La confrontation, sur un marché libre d'une offre restreinte, d'établissements privés à but lucratif et d'un secteur public à vocation sociale, voit le développement économique prendre le pas sur une politique d'accès au logement, et ce de manière croissante avec la proximité du littoral. A contrario, les résidences secondaires, caractéristique des communes attractives du littoral, augmentent sur le territoire.

Sa concentration d'entreprises, notamment individuelles, et son attractivité touristique rendent la gestion des différents flux (personnes, trafic routier, déchets, eau, etc.) difficiles. Les infrastructures, équipements et services doivent être en mesure de garantir des niveaux de performance suffisants tout au long de l'année afin de conserver son image et sa compétitivité sur un marché du tourisme de plus en plus important, concurrentiel et segmenté. Des offres différenciées, orientées autour d'une valorisation spatiale des aménités, peuvent permettre d'induire des déplacements plus courts et repartis de façon plus homogène, tout en créant des emplois de proximité et des interactions entre elles. Afin de préserver son attractivité, la difficulté sera de conjuguer à la fois la préservation du territoire et l'aménagement des zones non urbaines comme alternatives au développement économique.

Le directeur interrégional de l'Insee  
Antilles-Guyane

**Yves Calderini**